



Promouvoir et permettre l'utilisation sûre et efficace
de l'accès motorisé en hauteur à travers le monde

STOP AUX RENVERSEMENTS ! LA SÉCURITÉ COMMENCE AU SOL

Les incidents de renversement de PEMP entraînent souvent des blessures graves ou des décès. L'instabilité entraînant un renversement figure généralement parmi les quatre principales causes d'incidents avec arrêt de travail (LTI) chaque année, selon les données mondiales.

Les renversements mortels ont augmenté de 50 % ces dernières années (janvier 2021-décembre 2023)

Les renversements de PEMP se produisent généralement lors de l'installation, du déplacement ou de l'utilisation sur des conditions de sol inadéquates ou inadaptées.*

Ils peuvent également se produire lors du déplacement de PEMP de catégorie 3A et 3B sur un terrain inadapté dans les positions déployées ou repliées.



Pour plus d'informations, scannez ici



*Selon les données recueillies via le portail mondial de l'IPAF sur les accidents. Le portail des accidents est un site mondial où les incidents et les accidents peuvent être signalés de manière anonyme. Les données sont analysées chaque année pour identifier les tendances et sont utilisées afin d'adapter le contenu des formations, d'améliorer les directives existantes et de définir les messages des campagnes de sécurité à l'échelle mondiale. Plus d'informations sur www.ipaf.org/accident



www.ipaf.org/safe



Quels sont les dangers et les risques ?

Blessures et Fatalités : risque de blessure ou de décès des opérateurs/occupants ou des travailleurs à proximité en raison d'une chute de hauteur ou d'un impact causé par le renversement de la PEMP.

Responsabilité accrue : les entreprises peuvent être légalement responsables des accidents.

Services d'urgence : les renversements peuvent nécessiter une évacuation et un sauvetage par les autorités, ce qui peut être complexe et prendre du temps.

Perturbation du chantier : les renversements peuvent interrompre ou retarder les opérations et toute enquête pourrait avoir un impact sur les délais du projet.

Dommmages à l'équipement : Les PEMP peuvent être considérées comme des épaves ou nécessiter des réparations coûteuses.

Dommmages matériels : les PEMP renversées peuvent endommager les structures, les véhicules ou les machines à proximité, ce qui peut entraîner des coûts de réparation et des retards opérationnels.

Impact psychologique : Les incidents peuvent causer du stress et de l'anxiété chez les travailleurs, affectant les performances et le moral.

Dangers pour l'environnement : Le carburant ou d'autres matières dangereuses déversés peuvent causer des dommages environnementaux.

Comment gérer et minimiser les risques :

- **Une évaluation des risques** doit être effectuée pendant la phase de planification. Cela doit inclure l'évaluation des structures au sol/de support sur lesquelles les PEMP doivent être positionnées ou sur lesquelles elles doivent être déplacées, pour s'assurer qu'elles sont sûres.
- **Une inspection avant utilisation de la PEMP** doit être effectuée par l'opérateur avant chaque utilisation.
- **Une évaluation du sol** doit être effectuée par l'opérateur avant chaque utilisation de la PEMP.
- **Parcourir l'itinéraire** : si une PEMP doit se déplacer d'une zone à une autre, l'opérateur doit identifier les dangers potentiels en parcourant l'itinéraire avant le déplacement de la PEMP.
- **Maintenance des PEMP** : les propriétaires doivent maintenir les PEMP dans un état d'utilisation sûr, conformément aux spécifications du fabricant et aux normes de l'industrie.
- **Formation de qualité des opérateurs** : les employeurs doivent s'assurer que tous leurs opérateurs sont correctement formés et familiarisés.



Ressources :

Retrouvez-les sur www.ipaf.org/resources

- Conseils sur l'évaluation de l'état des sols
- Directives SFPSG sur les conditions du sol pour les engins de chantier
- Conseils sur le sauvetage d'urgence
- Familiarisation et formation des opérateurs (F1)
- L'utilisation sûre des PEMP lors de l'utilisation des commandes au sol

Andy Access Material

Affiches :

- Utiliser les plaques de calage
- Un terrain dangereux ?

Petit film :

- Un terrain dangereux ?

Quart d'heure sécurité :

- Conditions au sol de la PEMP
- Conséquences d'une surcharge de la plateforme
- Ne jamais attacher une bannière à une PEMP

Pour plus d'informations sur *Stop aux renversements – La sécurité commence au sol !* et d'autres campagnes de sécurité de l'IPAF, visitez : www.ipaf.org/safe



Trouvez le centre de formation agréé IPAF le plus proche sur www.ipaf.org/training ou contactez un représentant IPAF www.ipaf.org/contact